FORMULAIRE D'EXCLUSION
***Dahan c. MGM Resorts International*, CSM nº 500-06-001280-235**

Je ne veux **pas** participer à l'action collective intitulée *Dahan c. MGM Resorts International,* dossier nº 500-06-001280-235 de la Cour supérieure du Québec (district de Montréal), qui concerne une action collective contre MGM Resorts International autorisée pour fins de règlement par le Tribunal le 8 avril 2026, relativement à l'incident de confidentialité en 2023 impliquant des renseignements personnels des clients de MGM Resorts International (l' « **Incident MGM 2023** »).

Je comprends que si je remplis et remets le présent formulaire d'exclusion :

1) Je ne serai pas inclus(e) dans l'action collective susmentionnée (je m'exclurai de l'action collective et du Règlement proposé); et

2) Si je veux présenter une demande contre MGM Resorts International relative à l'Incident MGM 2023, je devrai présenter ma demande individuellement et à mes propres frais. **Des délais de prescription légaux stricts s'appliquent et vous devriez consulter un avocat indépendant à cet égard.**

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel actuel : _____

Date de signature : ____ / ____ / _____ _____
jj mm aaaa Signature

Le présent document doit être remis au greffier de la Cour supérieure du Québec **au plus tard le 17 mai 2026** à l'adresse suivante :

Greffe de la Cour supérieure du Québec
Palais de Justice de Montréal
(*Dahan c. MGM Resorts International, CSM no 500-06-001280-235*)
1, rue Notre-Dame Est, salle 1.120
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Avec une copie envoyée aux Avocats de Lex Group Inc. à : info@lexgroup.ca ou par télécopieur au (514) 940-1605.

Les demandes reçues après le 17 mai 2026 ne seront pas acceptées et vous serez inclus(e) dans l'action collective et lié(e) par tout jugement rendu par la suite dans ce dossier.